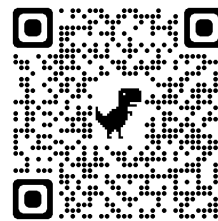




Règlement d'écurie



www.tietre.ch

Bienvenue à l'écurie du Tièrre

Afin de permettre une cohabitation agréable et conviviale entre tous les usagers de l'écurie du Tièrre, les règles suivantes sont mises en place.

De manière générale, les règles de bienséance et de politesse sont attendues de toute personne présente à l'écurie.

En cas de non-respect du règlement, l'utilisateur recevra un avertissement. Si cela devenait récurrent, l'utilisateur et son cheval pourraient être priés de quitter l'écurie.

- Les écuries sont des espaces non-fumeurs. Les mégots de cigarette bien éteints sont à jeter à la poubelle.
- Si vous êtes le dernier utilisateur présent, veuillez éteindre la lumière en repartant.
- En hiver, ou lorsque que les conditions climatiques sont peu clémentes, les portes doivent impérativement être refermées après votre passage, ceci pour éviter des courants d'air pouvant détériorer la santé des chevaux.
- Merci de respecter la tranquillité des animaux en évitant votre présence à l'écurie entre 21h et 6h.
- Les propriétaires de chiens sont priés de les garder en laisse lors de leurs présences à l'écurie et ses alentours. Ils ne seront pas laissés sans surveillance ou à un endroit où ils pourraient gêner les autres utilisateurs.

Nous restons à disposition pour toutes vos questions.

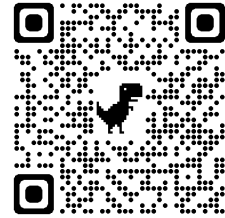
Cordialement,

Maude et Manon

079 937 07 74 / 079 795 19 86



Règlement d'écurie



www.tietre.ch

Place de pansage

- Après le pansage et le nettoyage, chaque utilisateur range son matériel et laisse la place propre et libre pour le suivant. Il en va de même à l'extérieur (place de douche).
- Chaque utilisateur dispose d'un espace pour ses affaires dans le local. Il veillera à ne pas s'éparpiller.
- La terre, la paille et les crottins seront jetés au fumier ou dans le contenant prévu à cet effet.
- Les déchets et les grandes quantités de poils et de crins doivent être séparés du fumier et jetés dans la poubelle.
- Le local (lavabo) est laissé aussi propre et rangé que possible.
- Le robinet principal de la douche, se trouve dans le local. Merci de le refermer après son utilisation.

Nous restons à disposition pour toutes vos questions.

Cordialement,

Maude et Manon

079 937 07 74 / 079 795 19 86



Règlement d'écurie



www.tietre.ch

Comportement dans les groupes de chevaux

- Pour des raisons de sécurité et d'éventuelles allergies, il n'est pas autorisé de nourrir les chevaux des autres propriétaires.
- Si vous souhaitez donner des friandises à votre cheval, il est fortement recommandé de le prendre à l'écart des autres chevaux pour ne pas risquer de vous faire bousculer et pour éviter les jalousies entre les chevaux ce qui pourrait provoquer un comportement agressif.
- Restez toujours attentif au comportement des chevaux autour de vous, un accident est très vite arrivé. Les chevaux peuvent parfois être turbulents.
- **Veillez toujours à bien refermer les barrières, portes et poignées des enclos.**
- Soyez très prudents lorsque vous sortez un cheval du groupe, si nécessaire, demandez de l'aide pour ne pas risquer la fuite des autres chevaux.
- Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident

Nous restons à disposition pour toutes vos questions.

Cordialement,

Maude et Manon

079 937 07 74 / 079 795 19 86